

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'action du ministère en région

Thématique : Biodiversité

Publics concernés : Scolaires- Etudiants

Région : Alsace

Protéger l'environnement j'adhère !

Ce dispositif permet aux établissements scolaires alsaciens de bénéficier gratuitement de temps d'animations réalisés avec une structure associative.



Intérêt du projet

"**Protéger l'environnement, j'adhère !**" est un dispositif de soutien qui vise à impulser et à accompagner les projets d'éducation à l'environnement. Il permet de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement, en réalisant avec eux, par une approche de terrain concrète et sensible, un projet d'action qui favorise l'initiative.

CONTACT

DREAL Alsace
Maryse LUXEREAU

2, Route
d'Oberhausbergen
67070 Strasbourg
Tél. : 03 88 13 05 00
maryse.luxereau@developpement-durable.gouv.fr

Acteurs et publics concernés et impliqués dans le projet, rôle de la DREAL

Le dispositif "protéger l'environnement, j'adhère !" est piloté par l'Ariéna, avec plusieurs partenaires publics (Région Alsace, départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, DREAL, Éducation Nationale, Ademe...) et privés (entreprise Wéléda, EDF, Electricité de Strasbourg).

Le dispositif existe depuis une quinzaine d'années.

La DREAL participe au Comité de pilotage du dispositif, à la sélection des projets et au jury du concours et, en complément d'autres partenaires, apporte un soutien financier à la mise en œuvre.

Modalités de réalisation du projet et de collaboration

Dans le cadre de ce dispositif, les établissements retenus bénéficient de l'assistance professionnelle d'un animateur d'éducation à l'environnement. Ce dernier accompagnera le projet à raison d'une quinzaine d'heures réparties tout au long de l'année scolaire.

Les projets réalisés portent sur des thèmes très diversifiés, en fonction du territoire, de l'âge des élèves et des partenaires (enseignant et animateur) : découverte de la biodiversité, énergie, eau, éco-responsabilité...

Le projet d'EED est intégré à l'ensemble des enseignements, tout au long de l'année, et fait l'objet d'une véritable collaboration entre l'animateur et l'enseignant.

Ce dispositif est aussi l'occasion de valoriser les productions des élèves et de participer à un concours des meilleures réalisations.

Pour voir un exemple de réalisation :

www.ariena.org/modules.php?name=Ressource&op=dispositif&option=elevés

